

PROFIL DE POSTE PERSONNEL DE DIRECTION ETABLISSEMENTS REP+

Intitulé de l'emploi :

Chef d'établissement ou chef d'établissement adjoint : **chef d'établissement adjoint**
Type et nom de l'établissement : **Collège Rosa Parks**
Catégorie financière : **3**
Type de logement : **F4**

Implantation géographique :

Adresse : **236 rue de Lyon**
Commune : **MARSEILLE**
Code postal : **13015**

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement :

Nombre d'élèves : **480**

Environnement : **Quartier délabré en pleine reconstruction (proximité Euroméditerranée 2). Travaux nombreux. Logements vacants ou squattés. Vendeurs à la sauvette. Petits commerces de quartier. Métro à proximité.**

Spécificités internes : **Présence d'une UPE2A, d'une ULIS, d'une classe relais et d'un micro collège**

Principaux indicateurs de l'établissement accessibles sur : **site internet**

Compétences attendues :

En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs des établissements REP+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) :

Liées à la spécificité du poste : **Vie scolaire (présence sur le terrain au contact des élèves aux interours et aux entrées et sorties) ; pédagogie (accompagner les équipes sans les brusquer) ; se montrer sans cesse disponible pour répondre aux sollicitations des acteurs du collège (professeurs, agents, parents, élèves) ; gérer au plus vite les situations de crise.**

Autres compétences : **Gestion des emplois du temps au quotidien pour limiter les heures de permanence ; impulser des temps de concertation pour répondre aux questions de l'équipe pédagogique ; trouver des consensus parmi les propositions de l'équipe pédagogique**

Points particuliers concernant le poste (à préciser) :

Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère en charge de l'éducation nationale – titulaire
Stabilité souhaitée de 4 à 6 ans
Expérience de l'éducation prioritaire
Disponibilité

Cette fiche doit être envoyée directement par mel à la DIEPAT (nathalie.quaranta@ac-aix-marseille.fr), copie au DASEN / DAASEN, pour le 13 novembre 2023 au plus tard.